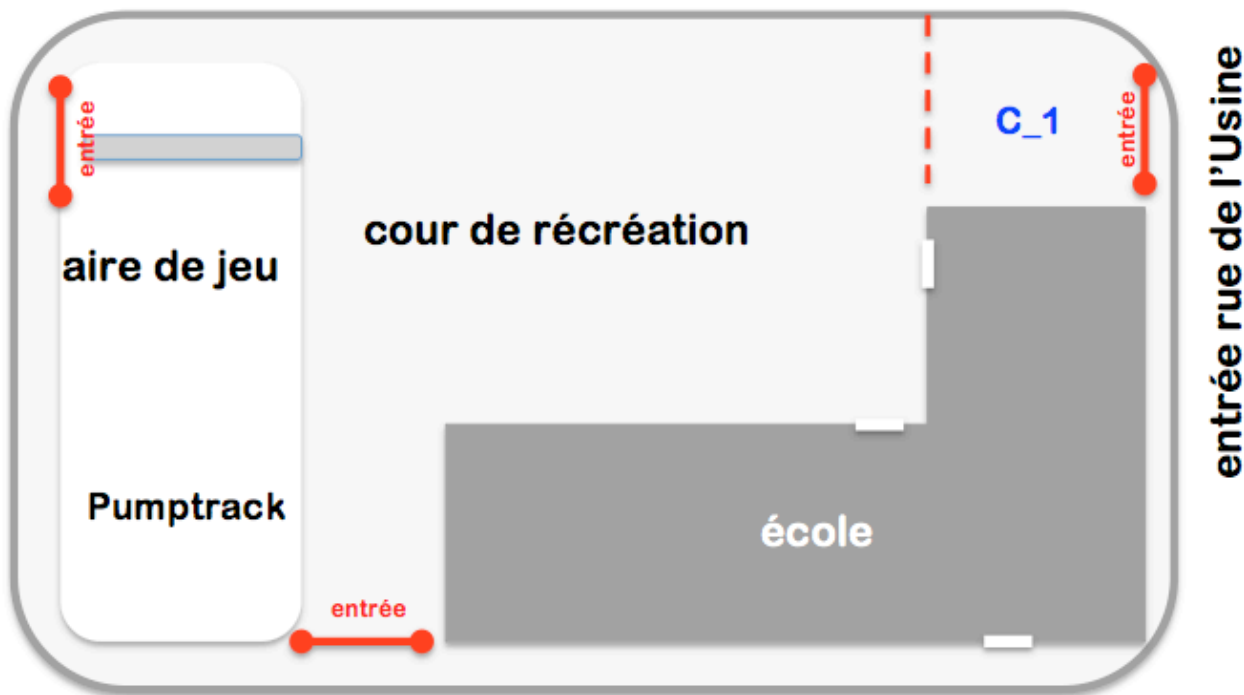


# ACCÈS AU SITE DE L'ÉCOLE

À PARTIR DU LUNDI 3 NOVEMBRE 2014



**entrée rue de la Poste**

- Vu les nouvelles dispositions concernant la surveillance, **LES PARENTS NE PEUVENT PLUS ENTRER SUR LE SITE DE L'ÉCOLE (COUR, AIRE DE JEU, ÉCOLE)** pendant les heures de classe et ceci à partir de 10 minutes avant le début des cours. **L'ENTRÉE RUE DE LA POSTE ET L'ENTRÉE "AIRE DE JEU" SONT STRICTEMENT RÉSERVÉES AUX ÉLÈVES!**
- Les **ENFANTS DES CYCLES 2, 3 et 4** peuvent utiliser les **3 ENTRÉES** pour se rendre sur le site de l'école.
- Les **ENFANTS DU CYCLE 1** utilisent exclusivement **L'ENTRÉE RUE DE L'USINE**. Leurs parents les accompagnent et peuvent attendre dans la **ZONE C\_1** jusqu'à ce que les classes du Cycle 1 aient rejoint l'enceinte du bâtiment.
- Les parents des **ENFANTS DU CYCLE 1** attendent dans la **ZONE C\_1** afin de **RÉCUPÉRER** leurs enfants. Ils peuvent rejoindre cette zone **au plus tôt 5 minutes avant la fin des cours**.

- Les parents qui attendent les enfants dans la zone C\_1 attendent **derrière les barrières et laissent libre le passage** entre les barrières.
- **Les parents qui n'accompagnent pas d'enfants du Cycle 1 ne peuvent en aucun cas attendre dans la zone C\_1.**
- Les deux portes d'entrée côté cour sont fermées à partir de 8.15 et 14.15. Les enfants en retard doivent par après utiliser la porte principale rue de la Poste (sous les arcades).
- Les **parents** qui veulent entrer dans le bâtiment scolaire doivent toujours utiliser la **porte principale rue de la Poste** (sous les arcades).
- Toutes les dispositions de l'ancien règlement non contraires aux nouvelles dispositions réglant l'accès au site de l'école restent toujours en vigueur.

Ces nouvelles dispositions ont dû être prises pour pouvoir assurer une **surveillance sur l'aire de jeu et la piste Pumptrack**. Les représentants des parents, le personnel enseignant et surtout les élèves vous remercient d'avance pour votre respect envers ce nouveau règlement.

WINTERSDORF Joël

comité d'école

REINESCH Laurent

représentant des parents